



Sudoc et Sudoc-PS

Le catalogue du Système Universitaire de Documentation (SUDOC)

10 millions de références
bibliographiques
(monographies, thèses,
publications en série et
autres types de documents)

3400 bibliothèques participantes

1400 bibliothèques
de l'enseignement
supérieur et de la
recherche

+

2400 bibliothèques
et centres de
documentation
participant au Sudoc-
PS (les périodiques)

Le Sudoc est géré par l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES)

Le Sudoc, pourquoi faire ?

- **Le Sudoc propose :**
 - Les localisations des documents décrits par les bibliothèques des universités françaises et autres établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche participant au réseau du Sudoc.
 - Le recensement des collections de publications en série d'environ 2400 autres centres documentaires français.
- **Le Sudoc pour :**
 - effectuer des **recherches bibliographiques** ;
 - savoir dans quelles bibliothèques se trouvent les documents et leur disponibilité ;
 - consulter les **coordonnées des bibliothèques du réseau Sudoc** dans le "Répertoire des Bibliothèques" accessible en page d'accueil du catalogue ;
 - accéder directement à certains documents disponibles sur le Web dans leur version électronique
 - effectuer des demandes de Prêt-Entre-Bibliothèques (PEB) auprès des bibliothèques de rattachement (universitaire ou de recherche)

Le Sudoc-Publications en Série

- Le réseau des centres Sudoc-PS a la charge du signalement des périodiques dans le catalogue national,
- 31 centres régionaux en France,
- 1 responsable par centre régional : interlocuteur entre l'Abes et les professionnels des membres du réseau.

Les bibliothèques participantes

- 3 types :
 - Déployées (les BU et bibliothèques associées),
 - Entrées secondaires,
 - Membres.
- Entrée secondaire =
 - Établissement membre du SUDOC-PS gérant directement ses états de collections, sous la responsabilité du CR.
 - Pour les établissements ayant une collection importante de périodiques.

Les missions du CR

- La formation et l'information des établissements participant au réseau,
- Le développement du réseau,
- L'alimentation de la base.

L'alimentation de la base

- création des notices bibliographiques,
- création et mises à jour des états de collections,
- création et mise à jour des notices des centres de ressources.

Adhésion

- Les bibliothèques membres sont liées par **convention** à l'établissement hébergeant le CR (SCD de l'université de Franche-Comté).
- En devenant membre du SUDOC-PS, les bibliothèques s'engagent :
 - A informer leur CR de toute modification des informations concernant leurs fonds et leur notice de centre de ressources.
 - A permettre l'accessibilité de leurs collections signalées : par courrier, et / ou en consultation sur place.

- La bibliothèque est signalée dans le répertoire des centres de ressources,
- Ses collections de périodiques acquièrent une visibilité nationale (voire internationale).

Le Centre Régional de Franche-Comté

- Le CR 24 : 81 établissements
 - Bibliothèques et médiathèques municipales,
 - Bibliothèques du milieu universitaire et de l'enseignement supérieur,
 - Archives municipales et départementales,
 - CDDP, CDI, DRAC, musées, conseils généraux, conseil régional,
 - Centres de documentation divers (associations)
- Plusieurs bibliothèques en cours d'intégration / prospection

Activité du CR 24

- La mise à jour du signalement des périodiques de la région dans le Sudoc (listes annuelles envoyées aux bibliothèques),
- Le signalement du PECPP,
- La prospection et l'intégration de nouvelles bibliothèques
- En projet : une réunion annuelle (sur thématique)

Quelques chiffres

- Nombre de notices localisées : 5918
- Nombre de notices sous lesquelles seul le CR 24 est localisé : 616